



COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION ÉLECTRONIQUE DU 01 SEPTEMBRE 2025 - 14h00

Présents : MM. JL. Faugeron - M. Bailliez - J. Letellier - JF. Budet

Assiste : MM. J. Garcia Dantas

Excusés :

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.



ÉVOCATIONS

RAS

RESERVES

RAS

RECLAMATIONS

RAS

HOMOLOGATION TOURNOIS

DEMANDE EXPRIMÉE PAR OLYMPIQUE VIARMES ASNIÈRES :

Le club demande l'homologation du tournoi :

- U10 prévu en date du 13/09/2025

Le dossier étant complet, la commission dit **TOURNOI HOMOLOGUÉ.**